



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget 2020

COATICOOK, LE 9 DÉCEMBRE 2019 – Au cours des dernières semaines, les responsables de la préparation budgétaire de la Ville de Coaticook se sont penchés sur l'état des finances municipales et les projections de revenus et des dépenses en vue d'établir le budget 2020 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022. Le conseil municipal a pris connaissance de ce qui était proposé. Après analyse, les élus sont très heureux de présenter ce budget qui se veut un prolongement de ce qui s'est fait au cours des dernières années.

Pour 2020, le conseil municipal a entre autres décidé d'investir dans un certain nombre de projets tels que l'achat d'un camion nacelle, une mise aux normes de l'eau potable de Barnston, la participation à la construction de logements sociaux sur la rue Roy, la construction du puits d'eau potable no.5, la réfection de parcs, la réfection des sentiers du Pinnacle pour ne nommer que ceux-là.

Le budget total de la Ville pour l'année 2020 s'élève à 24 346 998 \$ soit 3 % d'augmentation en comparaison au budget 2019.

Taux de taxation

La taxe foncière résidentielle, qui se situait à 79.4 cents par 100 \$ d'évaluation en 2019 passera à 81.0 cents pour 2020. Pour le secteur agricole, la différence de 5 cents demeure encore cette année. En 2019, le taux de taxation était de 74.9 cents. Il sera de 76 cents pour 2020. Les revenus de taxe foncière 2020, toutes catégories confondues, augmentent globalement de 2 % comparativement aux résultats de 2019.

Tarification des coûts de services

Comme chaque année, les frais de service sont réévalués dans le but de fixer un coût qui se rapproche des coûts estimés pour la prochaine année. Pour les résidences desservies par le réseau d'aqueduc de Barnston, on parle de 60 \$

d'augmentation et pour le réseau d'égout et de traitement des eaux usées du secteur de Baldwin, il augmente de 70 \$.

Pour l'aqueduc et les égouts du secteur desservi par l'usine de traitement d'eau potable Marcel-Benoit, le tarif était de 250\$ depuis trois ans. Il passera à 288\$.

En ce qui a trait aux matières résiduelles, le tarif qui était de 194 \$ en 2019, il augmentera à 213 \$ en 2020.

Maintien du niveau des dépenses

Pour 2020, le niveau de service restera le même. Il y aura une augmentation des dépenses de fonctionnement de 3 % attribuable à l'augmentation générale des coûts de fonctionnement pour une ville.

Programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022

Le programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022 adopté par le conseil fixe l'investissement à même les revenus à 1 838 441 \$ pour 2020. Il est important de mentionner que l'utilisation des sources de financement pour payer d'autres investissements respecte la politique de gestion de la dette.

Charge fiscale des contribuables

Au total, la charge fiscale des contribuables du secteur urbain de la Ville de Coaticook augmentera de 4.21% pour 2020 après avoir eu une baisse de 1.04% en 2019. Il est important de noter que malgré l'augmentation des charges pour les différents services de la Ville, eau, égout, collecte des matières résiduelles et autre, le conseil municipal a réussi à garder la charge fiscale des contribuables urbains à une légère augmentation de 1.59% par année pour les deux dernières années. Il s'agit d'un tour de force puisque dans certains cas, des fournisseurs de services ont augmenté leur tarif à plus de 30% par année. À titre d'exemple, les tarifs de déneigement ont augmenté de 10% et ceux des collectes de matières résiduelles ont grimpé de 34%. La charge fiscale pour les résidents urbains inclut le remboursement de la dette de l'usine de traitement d'eau Marcel-Benoit.

Secteurs commercial et industriel

En ce qui a trait au secteur commercial et industriel, le taux de taxation des immeubles non résidentiels général passera à 1,558 \$ et celui des immeubles non résidentiels industriels passera à 1,620 \$.

Tél : 819-849-2721 #256